

## EXPLOITATIONS ET POPULATION AGRICOLE

# Les installations d'exploitants agricoles en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 570 exploitants agricoles se sont installés en 2018. Ces installations ne compensent toutefois pas les arrêts d'activité. Ainsi, 2 720 exploitants ont arrêté la même année, soit un renouvellement de 58 installations pour 100 arrêts. Les départs sont pleinement renouvelés dans les exploitations d'élevage hors sol. En revanche, ce n'est pas le cas dans les autres productions, notamment en élevage bovin. La population des nouveaux exploitants se féminise et rajeunit. Le taux de maintien dans l'activité agricole dans les six ans suivant l'installation augmente.

### La population des chefs d'exploitation vieillit

Parmi les 62 000 chefs d'exploitation et coexploitants en activité dans la région en 2018, 56 % ont 50 ans ou plus, soit 7 points de plus qu'en 2010 (figure 1).

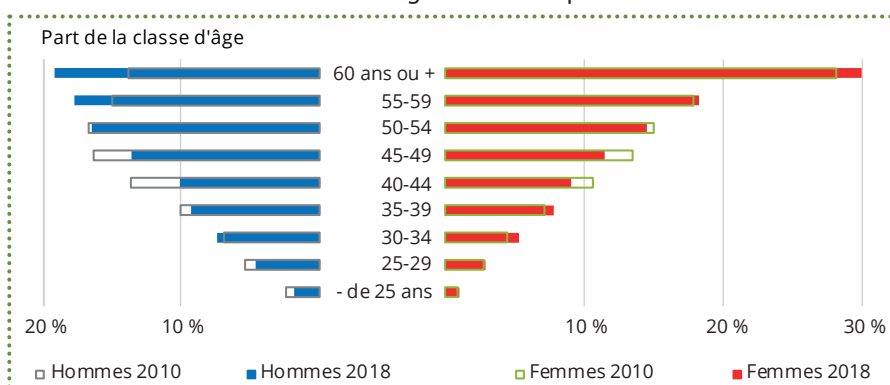
Sur la période, ce vieillissement est plus particulièrement dû à un déficit des jeunes exploitants : les 35-49 ans représentent seulement 32 % des agriculteurs en 2018 contre 38 % en 2010. En corollaire, la part des classes les plus âgées progresse : 40 % des exploitants ont 55 ans ou plus en 2018 contre 33 % en 2010. Les femmes sont souvent plus âgées (53 ans en moyenne contre 49 pour les hommes) mais leur âge moyen progresse moins vite (figure 2).

Figure 1 - Répartition des exploitants par classe d'âge (en %) en Auvergne-Rhône-Alpes

Année	Moins de 40 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
2010	22	28	32	18
2018	21	23	34	22
2018 - France métro.	20	23	35	22

Source : MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 2 - Répartition des exploitants par sexe et âge en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

L'âge des exploitants n'est pas homogène selon le type d'activité agricole exercée. Les exploitants en maraîchage-horticulture ou élevage hors sol sont les plus jeunes (figure 3). A l'opposé, les exploitants en grandes cultures ou polyculture-élevage sont plus âgés. Comparé à la France métropolitaine, l'âge moyen est moins élevé, sauf pour ces deux orientations. Le vieillissement entre 2010 et 2018 est particulièrement marqué dans l'élevage bovin lait et mixte (3 ans, comme au plan national) alors que, pour les orientations de grandes cultures ou de maraîchage-horticulture, on observe un rajeunissement contrairement à la France métropolitaine. Ainsi, le vieillissement est globalement moins prononcé dans la région.

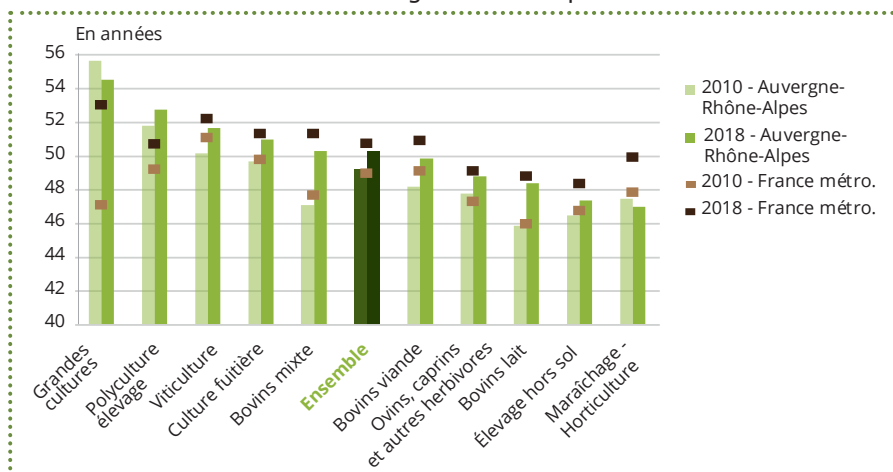
### Les installations ne compensent pas partout les nombreuses cessations d'activité

En 2018, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre d'installations d'exploitants âgés de 40 ans ou moins, est de 1 220 personnes, soit les trois-quarts des nouvelles installations. Ces installations sont en progression de 4 % sur un an et de plus de 13 % par rapport à la moyenne 2010-2017. Concomitamment, en 2018, 2 720 exploitants cessent leur activité, chiffre en progression de 20 % par rapport à la moyenne 2010-2017.

Les installations tardives, qui concernent les nouveaux exploitants de plus de 40 ans (350 personnes en 2018), diminuent de 10 % par rapport à 2017 et représentent désormais 22 % des installations réalisées, contre 27 % en moyenne sur la période 2010-2017.

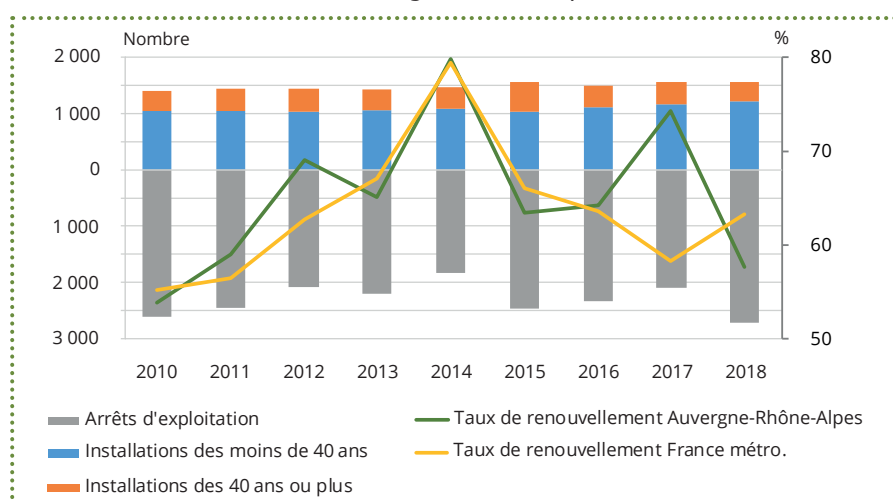
Le solde entre les installations et les arrêts d'activité est négatif en 2018 (-1 150 exploitants). Le taux de renouvellement, qui mesure le nombre des arrêts remplacés par des installations, est de 58 % en 2018. Il

Figure 3 - Âge moyen des exploitants selon le type de production en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 4 - Installations, arrêts d'exploitation et taux de renouvellement en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

est en nette baisse par rapport à la période précédente (69% en moyenne entre 2010 et 2017).

En France métropolitaine, le taux de renouvellement (63 %) est supérieur en 2018 mais légèrement inférieur sur la période 2010-2017 (figure 4).

### Les exploitations d'élevage hors sol pleinement renouvelées

Plus de trois installations sur cinq sont spécialisées dans l'élevage (960 exploitants installés en 2018, dont 650 en élevage bovin). La région concentre ainsi 21 % des installations d'élevage métropolitaines et même 23 % en élevage bovin.

En termes de dynamique, en 2018, les installations régionales sont 11 % plus nombreuses qu'en 2010. Les spécialisations bovin viande et mixte (+ 35 %), culture fruitière (+ 31 %) ou ovin-caprin (+ 23 %) enregistrent la plus forte hausse. A l'inverse, bovin lait (- 19 %) et grandes cultures (- 10 %) connaissent un repli important.

Toutes les orientations ne présentent pas le même taux de renouvellement. Les exploitations d'élevage hors sol ou d'ovins-caprins et autres herbivores présentent des taux de renouvellement respectifs de 106 % et 91 %.

L'élevage bovin présente un taux de renouvellement plus faible, notamment bovin lait et mixte, mais

il est supérieur au taux métropolitain (figure 5). Seule la polyculture-élevage présente un taux de renouvellement régional significativement inférieur au taux national.

Les départements qui compensent le mieux les arrêts d'exploitations sont ceux dont la part des installations en élevages ovins-caprins est importante (Loire, Savoie, Haute-Savoie). A l'inverse, les départements du Puy-de-Dôme et du Rhône, dont les installations sont importantes dans les grandes cultures d'une part ou la viticulture d'autre part, présentent un taux de renouvellement faible.

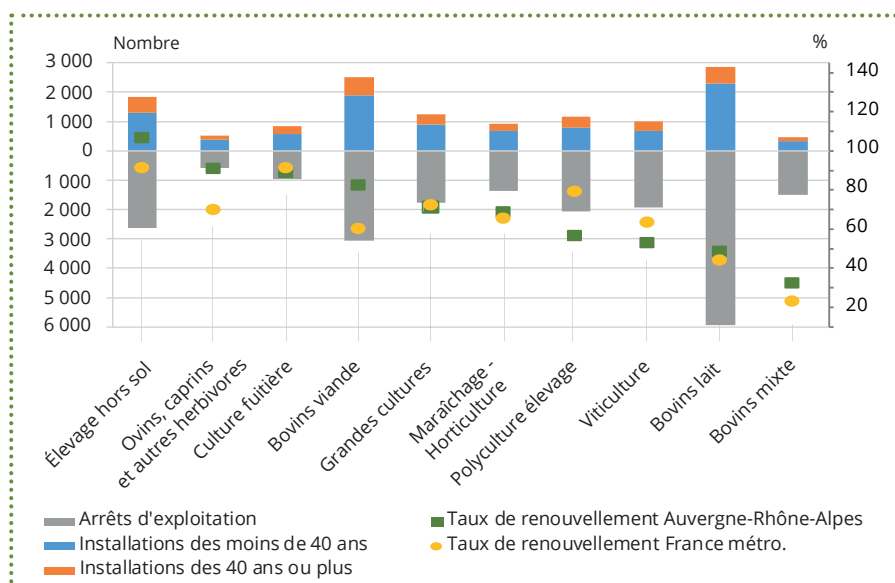
### Plus de femmes et un âge moyen en baisse

Dans la région, la dynamique des installations est portée par deux mouvements concomitants : une place croissante des femmes et un rajeunissement des nouveaux exploitants.

Entre 2010 et 2018, dans la région, un tiers des installés sont des femmes, mais cette proportion n'est que de 29 % chez les installés de 40 ans ou moins contre 55 % pour les autres, les femmes étant susceptibles de reprendre l'exploitation lorsque le mari prend sa retraite. Entre 2010 et 2018, les installations croissent en moyenne de 1,1 % par an. Ce taux est de 1,9 % par an pour les femmes et de seulement 0,6 % pour les hommes. Cette féminisation accompagne un rajeunissement des nouveaux chefs d'exploitation. En 2018, les personnes installées ont en moyenne 34,2 ans contre 34,5 ans en 2010. L'âge moyen recule un peu plus vite pour les femmes (- 0,4 an entre 2010 et 2018) que pour les hommes (- 0,2 an).

En France métropolitaine les caractéristiques des installés sont assez proches : l'âge moyen est de 35,4 ans en 2018 mais la part des 40 ans ou moins est de 73 %.

Figure 5 - Installations, arrêts d'exploitation et taux de renouvellement par type de production en Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2010 à 2018



Source : MSA, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

### Des installations plus pérennes

Les exploitants installés en 2012 (figure 6) sont pour 85 % d'entre eux toujours en activité en 2018. Ce taux de maintien à 6 ans des installés est voisin de celui de France métropolitaine. Pour les installations effectuées en 2004, seules 81 % étaient toujours présentes six ans plus tard, en 2010. Cette augmentation s'explique par une forte progression du taux chez les

40 ans ou plus (76 %, soit + 15 points entre les deux cohortes d'exploitants), beaucoup plus marquée qu'au plan national.

Les départs à la retraite étant inclus dans les arrêts, il est assez logique que la catégorie des plus de 40 ans ait un taux de maintien plus faible que celle des 40 ans ou moins (respectivement 76 % et 88 %).

Entre 2010 et 2018, le taux de maintien augmente pour toutes les orientations agricoles sauf la polyculture élevage.

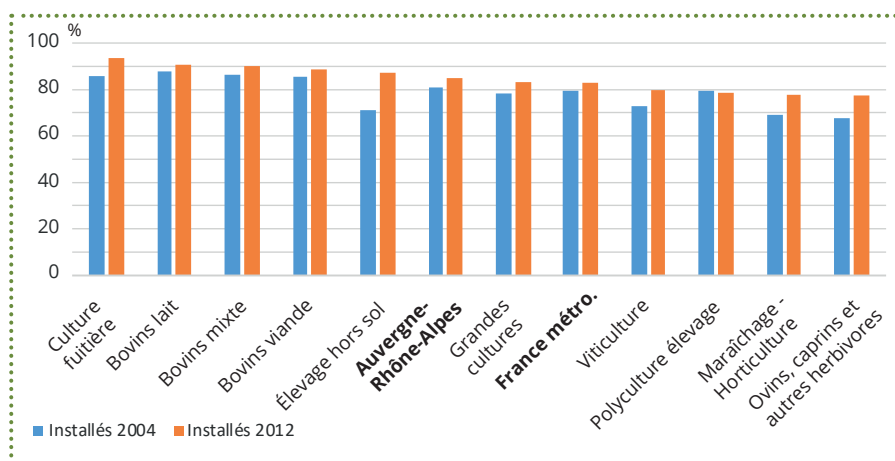
Figure 6 - Installations et maintien à 6 ans des exploitants installés en 2004 et 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes

Cohorte	Classes d'âge	Installations	Présents 6 ans après	Taux de maintien en %	Taux de maintien France métr. en %
2012	Ensemble	1 404	1 192	85	84
	Moins de 40 ans	1 021	901	88	89
	40 ans ou plus	383	291	76	70
2004	Ensemble	1 795	1 450	81	82
	Moins de 40 ans	1 357	1 183	87	88
	40 ans ou plus	438	267	61	66

Source : MSA - Suivi des cohortes 2004 et 2012, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Dans les activités de cultures fruitières et autres cultures permanentes ou dans celles d'élevage bovin et hors sol, le taux maintien est supérieur à la moyenne régionale. En revanche, le taux est en retrait, quoi qu'en hausse dans les activités de maraîchage et horticulture ou en élevage d'ovins-caprins et autres herbivores (figure 7).

Figure 7 - Taux de maintien à 6 ans en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : MSA cohortes 2004 et 2012, exploitation Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

## SOURCE ET DÉFINITIONS

La **MSA**, Mutualité Sociale Agricole, est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle gère la protection sociale légale et complémentaire de l'ensemble de la profession agricole et rurale soit 5,6 millions de bénéficiaires (famille, santé, logement, retraite, assujettissement et cotisations des salariés et exploitants agricoles).

Le champ de population étudiée comprend tous les nouveaux affiliés non salariés (personnes physiques, membres de GAEC ou sociétés) en activité, qui cotisent à l'une ou à l'ensemble des 4 branches - maladie, prestations familiales, vieillesse, ATEXA. Ils peuvent être exploitants à titre exclusif, principal ou secondaire.

La notion d'installation en MSA correspond à une première affiliation d'un individu en tant que débiteur de cotisations sociales, comme chef d'entreprise. **Les exploitants dont l'activité est connexe à l'agriculture (entrepreneurs paysagistes, entreprises de travaux agricoles ou forestiers), les cotisants solidaires qui deviennent chefs d'exploitation et les transferts entre époux sont exclus de cette étude.**

**Nombre d'installations de l'année N** : suivant le principe de l'annuité des cotisations, les installés de l'année N sont les chefs d'exploitation qui se sont installés entre le 2 janvier et le 1er janvier N+1.

**Nombre d'arrêts d'exploitations de l'année N** : solde obtenu par différence entre la variation du nombre d'exploitants des années N et N-1 et le nombre d'installations de l'année N.

**Taux de renouvellement** : rapport en pourcentage du nombre d'installations au nombre d'arrêts d'exploitation.

**Taux de maintien à 6 ans** : part des exploitants présents 6 ans après leur installation.

L'activité des exploitants installés est décrite selon la nomenclature des accidents du travail agricole de la MSA (ATEXA). Des sélections d'ATEXA et des regroupements ont été effectués à l'aide de la table de passage ci-dessous.

Nomenclature ATEXA	Regroupements « équivalents-OTEX »
Maraîchage, floriculture	Maraîchage, horticulture
Pépinière	
Arboriculture fruitière	Culture fruitière et autres cultures permanentes
Autres cultures spécialisées	
Cultures céréalières et industrielles, « grandes cultures »	Grandes cultures
Viticulture	Viticulture

Élevage Bovins lait	Bovins lait
Élevage Bovins viande	Bovins viande
Élevage « Bovins mixte »	Bovins mixte
Élevage ovins, caprins	Ovins, caprins et autres herbivores
Élevage de chevaux	
Autres élevages de gros animaux	Élevage hors sol
Élevage porcin	
Élevage de volailles, lapins	Polyculture élevage
Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, polyélevage	

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16B rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 73 42 16 02  
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère  
Rédacteur : Benoît Fontaine  
Composition : Sylvie Vasson  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2729-7195 (Imprimé)

© Agreste 2020  
ISSN : 2729-4730 (En ligne)